

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 816

Artikel: Avec l'aide des journaux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022833>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la création d'une SA. Un plan de sauvetage doit être présenté le 6 mai prochain, auquel pourrait s'associer l'Imprimerie Saint-Paul, éditeur de *La Liberté*. Comme on le voit donc, la presse écrite devient de moins en moins timide envers les radios locales.

LOCALES OU RÉGIONALES

Une autre évolution semble se dessiner: de locales, certaines radios, parmi les plus prospères, tendent à devenir régionales. C'est le cas de Radio L qui arrose un périmètre largement supérieur aux vingt kilomètres prescrits par l'OER grâce à ses deux émetteurs, à son association purement commerciale avec la savoyarde Radio Thollon et à la reprise de ses programmes par Radio Chablais. Même évolution, quoique moins spectaculaire, à Neuchâtel avec Radio 2001 qui est devenue de fait la radio cantonale.

Ici encore, il s'agit d'affaires de gros sous. Les normes PTT fixaient en principe une puissance de 100 watts pour les émetteurs des radios locales, mais de nombreuses dérogations ont été accordées à celles qui avaient les moyens de s'offrir un matériel plus puissant.

Dans toutes ces conditions, il semble donc que seules quelques radios locales subsisteront au terme de la période d'essai. Elles auront probablement le monopole dans leur région, sauf à Zurich où il sera difficile de ne pas tenir compte de Roger Schwinski et de sa Radio 24. Quant au troisième émetteur zurichois, la malcommode Lo-Ra, très non conformiste, les contrôles auxquels il est soumis permettront peut-être de découvrir la faute professionnelle impardonnable. Il sera alors aisé de la faire taire.

ET LES AUDITEURS?

Faut-il regretter cette évolution? difficile de faire autre chose que de la constater. L'OER était une ordonnance de compromis qui finalement n'a

satisfait personne. Les milieux intéressés à la privatisation totale des médias électroniques ne peuvent se contenter de l'étroit marché qu'offrent les radios locales. Les associations qui visent un autre style de programmes en faisant fi des contraintes du marché ont les pires difficultés. La SSR voit ses taux d'écoute grignotés par ses nouvelles concurrentes.

Malgré cela, l'expérience a d'incontestables aspects positifs. Les nouvelles stations ont diversifié l'offre en matière de programmes radio et il est devenu inconcevable de les supprimer. La radio

Avec l'aide des journaux

Une radio locale coûte cher et rapporte peu. Bien des petites stations, trop naïves au départ, en ont fait la cruelle expérience. Parmi celles qui se portent le mieux, un grand nombre bénéficient du soutien de groupes de presse qui participent pour une part importante à leur financement. Quelques exemples:

Radio Z (Zurich): Beat Curti, éditeur en particulier de *Der Beobachter* et *Züri Woche*.

Radio Extra BE: *Berner Zeitung*.

Radio Pilatus: les quotidiens lucernois dont les *Luzerner Neuste Nachrichten*, dépendant du groupe Ringier.

RTN - 2001: *L'Impartial*.

Radio L: les quotidiens lausannois, le studio est installé dans la tour de *24 heures*.

Radio Förderband (BE) et *Radio Sarine* sont actuellement en difficultés et pourraient être sauvées grâce à l'intervention des quotidiens *Der Bund* et *La Liberté*.

Malgré cela, certaines radios locales parviennent à survivre en assurant leur propre financement. C'est notamment le cas de Radio 24 (Zurich) et de Radio Basilisk (Bâle Ville), pour ne citer que les plus prestigieuses.

officielle a d'ailleurs dû, sous la pression de ses petites sœurs, faire subir un sérieux lifting à ses programmes. L'auditeur, dans l'ensemble, y a donc certainement gagné quelque chose.

Reste à savoir quelles seront les «admissibles» et les «recalées». Réponse dans deux ans. Espérons que d'ici là les enquêtes parallèles auxquelles les radios locales sont périodiquement soumises sortiront de l'ornière de l'analyse quantitative et du piège du taux d'écoute au profit d'une analyse qualitative.

MAM / CFP

«Pas trop sérieux»

Si, avant 1982, la SSR avait le monopole de ce qui se diffusait par les ondes, la maîtrise et l'exploitation des installations de diffusion reste de la compétence exclusive des PTT. Certains milieux intéressés à la privatisation des médias vont jusqu'à contester ce monopole. Sans prendre parti sur cette question, on peut relever que la grande régie fédérale use parfois de son privilège avec une certaine insolence.

On sait ce qu'un changement de fréquence coûte à une radio locale et ce que cette décision peut entraîner pour les petites stations. Gageons dès lors que les personnes concernées n'ont pas dû beaucoup s'amuser en lisant dans le dernier numéro de la revue *PTT Express*, éditée par la direction générale de la régie, un psychotest «pas trop sérieux» destiné à évaluer leur attitude face au changement. Il fallait, entre autres, répondre à la question suivante:

«Voilà que la fréquence de votre radio locale a de nouveau changé, quelle est votre réaction?»

La réponse idéale pour obtenir le maximum de points, et donc faire figure d'avant-gardiste, était: **«C'est passionnant, de toute façon je dois toujours chercher mon émetteur.»**

Les spécialistes apprécieront, les auditeurs fidèles également.